

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L' **A** RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2010

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Mission archéologie 2010

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu.
Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation
du Ministère de la Culture (DRAC-PACA).*

*Illustration de couverture : Digne-les-Bains, Notre-Dame-du-Bourg (Alpes-de-Haute-Provence).
Crypte : détail du chœur
Photographie : Christian Hussy, Michel Olive
Montage : Michel Olive*

*Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher
Bibliographie : Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile-Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 294 – Mai 2011*

ISSN 1240-8662 © 2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 1 0

Préface 9

Avant-propos 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 15

Travaux et recherches archéologiques de terrain 17

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 17

| | |
|---|----|
| Tableau des opérations autorisées | 17 |
| Carte des opérations autorisées | 18 |
| Allemagne-en-Provence. Le Castellet | 19 |
| Castellane. Hôpital local (Notre-Dame) | 20 |
| Forcalquier. ZAC des Chalus | 20 |
| Manosque. La Villette | 21 |
| Manosque. Les Grandes Terres | 21 |
| Oraison. Chemin de la chapelle Saint-Pancrace | 22 |
| Puimoisson. Les Arnous | 22 |
| Riez. Quartier de la Rouguière | 23 |
| Riez. Pré de Foire/Pré du Chapitre (thermes du Sud et groupe épiscopal) | 24 |
| Saint-Étienne-les-Orgues. Notre-Dame de Lure | 26 |
| Villeneuve. Les Quatre-Tours | 27 |
| Vachères et Sainte-Croix-à-Lauze. Les Peyroulières | 28 |

HAUTES-ALPES**29**

| | |
|--|----|
| Tableau des opérations autorisées | 29 |
| Carte des opérations autorisées | 30 |
| Barret-sur-Méouge. Clos de l'Aure/Saint-Laurent | 31 |
| La Bâtie-Montsaléon. Plaine de Lachaup | 32 |
| Briançon. Route d'Italie, chemin de Salettes | 34 |
| Chorges. Le Foulon | 34 |
| Crots. Église Saint-Laurent | 34 |
| Crots. Abbaye de Boscodon, jardin du cloître | 35 |
| Embrun. Boulevard Pasteur | 36 |
| Embrun. Chapelle des Capucins | 36 |
| Montgenèvre. Rue de la Durance | 37 |
| Prunières. Commune | 38 |
| Réallon. Le Château | 39 |
| Saint-Véran. Haute vallée de l'Aigue Blanche, site minier des Clausis | 40 |
| Tallard. Zone d'activité de l'Aéropole | 41 |
| Pelvoux et Freissinières. Massifs de l'Eychauda et du Pinier | 42 |
| Prospection-inventaire « édifices religieux » | 44 |

ALPES-MARITIMES**47**

| | |
|---|----|
| Tableau des opérations autorisées | 47 |
| Carte des opérations autorisées | 48 |
| Antibes. 6 avenue Maréchal-Reille | 51 |
| Antibes. 23-29 boulevard Vauban/10-14 rue Macé | 57 |
| Antibes. Diffuseur de Biot | 52 |
| Cannes. Chapelle Saint-Sauveur, île Saint-Honorat | 52 |
| Grasse. Îlot Sainte-Marthe | 54 |
| Grasse. Îlot Médiathèque | 56 |
| Grasse. 3-5 rue Jean-Ossola | 56 |
| Grasse. Îlot Rêve-Vieille, 6-12 rue Rêve-Vieille | 58 |
| Grasse. Îlot Pontet-Boucherie | 61 |
| Grasse. Chemin de l'Orme, lotissement industriel Arôma | 62 |
| Isola. Mine et ravin de Guercha Soubéiranne | 62 |
| Menton. Secteur de la frontière franco-italienne | 64 |
| Les Mujouls. Col d'Adon (ou d'Abdoun) | 64 |
| Nice. Grotte du Lazaret. Unité stratigraphique UA 27 | 66 |
| Nice. Amphithéâtre de Cimiez | 68 |
| Nice. 26-38 boulevard Paul-Montel | 70 |
| Nice. Parking Sulzerr | 71 |
| Nice. Palais des Rois sardes | 72 |
| Nice. Mont Gros et mont Vinaigrier | 74 |
| Nice. Colline du château | 76 |
| Roquefort-les-Pins. Grotte de la Péguière | 82 |
| Roquesteron-Grasse. La Bréguée | 82 |
| Tende. Mont Bego. Secteurs Fontanalba et Merveilles. | 83 |
| Tende. Minière de Vallauria | 85 |
| Valdeblore. Le Clouté | 86 |
| Tende et La Brigue. Haute vallée de la Roya | 87 |

| | |
|--|-----|
| Tableau des opérations autorisées | 89 |
| Carte des opérations autorisées | 90 |
| Aix-en-Provence. Actualité de la recherche | 93 |
| Aix-en-Provence. Minimés/Dalmas/Galice/Petites Sœurs des Pauvres/ Institut d'Études Politiques | 95 |
| Aix-en-Provence. 1 route de Galice | 99 |
| Aix-en-Provence. 28 rue de la Molle | 101 |
| Aix-en-Provence. Notre-Dame-de la Merci | 102 |
| Aix-en-Provence. Maison de l'Espagne, 7ter rue Mignet | 103 |
| Aix-en-Provence. Tour Bellegarde | 104 |
| Aix-en-Provence. Hôtel Boyer de Fonscolombe | 105 |
| Aix-en-Provence. Rue Bon-Pasteur | 106 |
| Aix-en-Provence. PCR « Caves et réseaux souterrains » | 108 |
| Aix-en-Provence. La Petite Mignarde (Capeau) | 109 |
| Aix-en-Provence. Domaine de la Grassie, Pont de l'Arc | 109 |
| Aix-en-Provence. La Malouesse, avenue Fortuné-Ferrini | 111 |
| Aix-en-Provence. Entremont | 112 |
| Alleins. Chemin du ravin Sainte-Anne | 114 |
| Arles. Théâtre antique | 114 |
| Arles. Enclos Saint-Cézaire | 115 |
| Arles. Chemin des Minimés, ancien couvent | 116 |
| Arles. Musée départemental de l'Arles antique | 117 |
| Arles. Museon Arlaten | 117 |
| Arles. Rue Vauban/place Saint-Blaise | 118 |
| Arles. Cloître Saint-Trophime | 118 |
| Arles. Jardin du presbytère, cloître Saint-Trophime | 119 |
| Arles. Avenue de la Gare maritime | 120 |
| Arles. Place Jean-Baptiste-Massillon | 121 |
| Arles. La Montille d'Ulmet, Camargue | 123 |
| Aubagne. Parvis et abords de la chapelle des Pénitents noirs | 125 |
| Berre -L'Étang. La Garanne | 125 |
| Bouc-Bel-Air. La Petite Bastide | 127 |
| La Fare-Les-Oliviers. Chemin des Bons Enfants | 128 |
| Fontvieille. Le Castelet | 129 |
| Fontvieille. Castrum de Montpaon | 130 |
| Fos-sur-Mer. Pichotty | 132 |
| Fos-sur-Mer. Saint-Gervais, 165 rue Capitaine | 133 |
| Fuveau. La Grande Bastide, chemin de Tratra | 133 |
| Gardanne. Le Bon-Pertuis | 133 |
| Gardanne. Les Molx | 134 |
| Gémenos. Prieuré Saint-Jean-de-Garguier | 134 |
| Graveson. ZAC du Sagnon | 134 |
| Istres. Chemin du Castellan | 135 |
| Jouques. Grotte du Mourre de la Barque | 136 |
| Lamanon. Verdelet 1 | 136 |
| Lançon-Provence. Constantine | 138 |
| Lançon-Provence. Glacière | 139 |
| Marignane. Centre ancien | 140 |
| Marseille. Hôtel-Dieu (rue des Belles-Écuelles et place Daviel) | 141 |

| | |
|--|-----|
| Marseille. Avenue Vaudoyer, consigne sanitaire Pouillon | 142 |
| Marseille. 14 boulevard Saint-Marcel | 143 |
| Marseille. Marseilleveyre | 144 |
| Marseille. Zones incendiées ouest Saint-Cyr/Carpiagne | 144 |
| Projet collectif de recherche « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes » | 145 |
| Marseille. Grotte Cosquer | 146 |
| Martigues. Ponteau-Gare | 147 |
| Martigues. Jonquières, îlot Langari | 148 |
| Mimet. Oppidum de la Tête de l'Ost | 151 |
| Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean (rempart principal R1) | 151 |
| Port-de-Bouc. Valentoulin | 152 |
| Puyloubier. Richeaume XIII | 152 |
| Le Puy-Sainte-Réparate. Hameau de l'Église Vieille | 156 |
| Rognes. Pié Fouquet | 156 |
| Rognes. La Trévaresse | 156 |
| Rousset. Le Cengle | 157 |
| Saint-Antonin-sur-Bayon. Le poljé de l'Étang | 157 |
| Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise, ville haute | 159 |
| Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise, ville basse | 161 |
| Saint-Rémy-de-Provence. Abri Otello | 163 |
| Saint-Rémy-de-Provence. Hôtel de Sade | 164 |
| Tarascon. Couvent des Dominicains | 166 |
| Tarascon. Chapelle des Capucins | 166 |
| Tarascon. Saint-Michel-de-Frigolet | 167 |
| Trets. Rue Paul-Bert sud | 167 |
| Velaux. Bastide Neuve | 168 |
| Vernègues. Château-Bas | 170 |
| Vernègues. Cazan/Héritière | 171 |
| Vernègues. Cazan, rue Gustave-Carriol | 172 |
| Projet collectif de recherche « Les aqueducs d'Arles, les moulins de Barbegal et l'hydrologie des Alpilles | 172 |

| | |
|------------|------------|
| VAR | 173 |
|------------|------------|

| | |
|---|-----|
| Tableau des opérations autorisées | 173 |
| Carte des opérations autorisées | 175 |
| Les Arcs-sur-Argens. Hameau des Laurons | 177 |
| Besse-sur-Issole. Système hydraulique | 177 |
| Brignoles. Domaine de la Lieue | 178 |
| Cabasse. La Grande Pièce | 178 |
| Callian. Commune | 179 |
| Le Cannet-des-Maures. Nécropole des Termes | 180 |
| Le Castellet. La Roche Redonne | 181 |
| Cuers. Saint-Martin | 183 |
| La Farlède. La Trinité | 183 |
| Fréjus. Stade Vigneron | 183 |
| Fréjus. Commune | 184 |
| Fréjus. Capitou | 185 |
| Fréjus. Aubenas 3 | 189 |
| Fréjus. Butte Saint-Antoine | 191 |
| Fréjus. 74 impasse de Thoron | 193 |

| | |
|---|-----|
| La Garde. Place Gérard-Philippe | 194 |
| Ginasservis. Chapelle des Pénitents | 194 |
| Le Luc-en-Provence. Saint-Lazare | 194 |
| La Martre. Col de Siran | 195 |
| Méounes-les-Montrieux. Abri n° 5 des Friginières. | 196 |
| Néoules. Commune | 197 |
| Ollioules. Petit Plan, diffuseur d'Ollioules | 198 |
| Ollioules. Place Trotobas | 198 |
| Plan d'Aups-Sainte-Baume. Roux | 199 |
| Pontevès. Commune | 200 |
| Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Déviation RD 560 | 200 |
| Salernes. Le Défens | 201 |
| Seillans. Commune | 201 |
| Signes. Croquefigues | 202 |
| Toulon. Rue Pierre-Sémard | 203 |
| Toulon. Angle avenue Lazare-Carnot et rue Berrier-Fontaine | 203 |
| Toulon. <i>Telo Martius Portus</i> : projet de publication | 204 |
| Tourves. Bon Mouron | 205 |
| Varages. Audiberte | 205 |
| Projet collectif de recherche « Structuration du territoire durant l'Antiquité romaine et le haut Moyen Âge : les voies de communication dans le Var » | 206 |
| Massif des Maures. Le Muy/Sainte-Maxime/Plan-de-la-Tour | 206 |
| Liaison hydraulique Verdon/Saint-Cassien. Les Arcs-sur-Argens, Brignoles, Cabasse, Le Cannet-des-Maures, Le Muy, Taradeau, Vidauban | 207 |
| Liaison hydraulique Verdon/Saint-Cassien. Vidauban, Plan-de-la-Tour, Sainte-Maxime | 208 |

| | |
|-----------------|------------|
| VAUCLUSE | 209 |
|-----------------|------------|

| | |
|---|-----|
| Tableau des opérations autorisées | 209 |
| Carte des opérations autorisées | 210 |
| Avignon. Jardin du musée Calvet | 211 |
| Avignon. Place Pie | 212 |
| Brantes. Brantes-Cimetière/abri du Cimetière | 213 |
| Cadenet. Oppidum du Castellar | 213 |
| Carpentras. Rue Sadolet | 216 |
| Cavaillon. Boulevard Jacques-Brel | 216 |
| Cavaillon. 58 rue Liffran/hôtel d'Agar | 217 |
| Entrechaux. Grand abri aux Puces | 218 |
| Gargas. Chemin de la Coquillade/Saint-Estève | 220 |
| L'Isle-sur-la-Sorgue. La Tour d'Argent | 221 |
| Malucène. Saint-Martin | 223 |
| Maubec. Les Rigons | 224 |
| Mondragon. Canal Donzère-Mondragon | 225 |
| Mondragon. Gagne-Pain | 225 |
| Monieux. Aven Souche 1 | 226 |
| Monieux. Coulet des Roches | 227 |
| Monteux. Beaulieu | 228 |
| Oppède. Vallon de Combrès/baumes aux dessins | 229 |
| Orange. 743 rue Saint-Clément (la Closeraie) | 230 |
| Orange. Rue Henri-Noguères | 230 |

| | |
|--|-----|
| Orange. 113 rue du Commandant-Goumin/Croix Rouge Nord | 232 |
| Orange. Théâtre antique | 232 |
| Orange. Place de Langes | 233 |
| Orange. 11 boulevard Édouard-Daladier/garage Soulier | 233 |
| Piolenc. Le Puvier | 235 |
| Saignon. Plate-forme des Bots | 236 |
| La Tour-d'Aigues. Château/pavillon du Jardinier | 238 |
| Vaison-la-Romaine. Petit Auzon II | 240 |
| Vaison-la-Romaine. Place Montfort | 241 |
| Vaison-la-Romaine. Puymin-Est/Maison du Paon | 242 |
| Vaugines. Carrière Bergier | 244 |
| Flanc nord du Luberon | 245 |
| Arrondissement de Carpentras | 246 |

| | |
|--|------------|
| OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES | 249 |
|--|------------|

| | |
|---|-----|
| Tableau des opérations autorisées | 249 |
| Projet collectif de recherche ÉTICALP. « Évolutions, transferts, interculturalités dans l'arc liguro-provençal : matières premières, productions et usages, du Paléolithique supérieur à l'âge du Bronze ancien ». Var, Alpes-Maritimes, Ligurie et Toscane septentrionale | 251 |
| Prospection-inventaire. Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes | 252 |
| Projet collectif de recherche. « Topographie de Gaule méridionale » | 255 |
| Projet collectif de recherche. « Production et habitats mobiles des artisans du feu dans les collines de basse Provence du Moyen Âge à nos jours » | 255 |

| | |
|-------------------------------|------------|
| Liste des abréviations | 257 |
|-------------------------------|------------|

| | |
|--|------------|
| Liste des auteurs et collaborateurs | 259 |
|--|------------|

| | |
|--------------------------------|------------|
| Bibliographie régionale | 263 |
|--------------------------------|------------|

| | |
|--|------------|
| Organigramme du Service régional de l'Archéologie | 271 |
|--|------------|

Chaque année, depuis 1991, le service régional de l'archéologie publie un volume du *Bilan scientifique régional* qui constitue la première synthèse disponible des travaux de terrain (opérations programmées et préventives) autorisés pendant l'année qui vient de s'écouler. Cette présentation met en lumière les résultats scientifiques les plus significatifs, de la préhistoire ancienne à l'époque moderne. Ils constitueront dans un avenir plus ou moins proche, au terme des études engagées, des données archéologiques majeures contribuant à l'enrichissement des connaissances sur l'histoire des sociétés du passé. Je salue avec grand plaisir cette nouvelle parution, fruit d'un travail collégial qui met en évidence toute la richesse du patrimoine archéologique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et souligne par ailleurs le grand dynamisme des équipes professionnelles et bénévoles. La sauvegarde et l'étude du patrimoine archéologique sont une mission d'intérêt général, dont l'État (ministère de la Culture et de la Communication) est le garant, mais qui doit être mise en œuvre, comme on le réalise ici avec succès, en s'appuyant sur le partenariat des services archéologiques des collectivités territoriales, l'établissement public Inrap, les opérateurs agréés pour l'archéologie préventive, les institutions d'enseignement et de recherche mais aussi et, pour ma part j'y suis sensible, les associations d'archéologues bénévoles. Cette dernière composante du paysage archéologique régional donne tout son sens à cette ambition que le ministre de la Culture propose d'une « culture pour chacun ».

L'originalité de l'archéologie tient, comme j'ai souvent pu le constater, dans cette opportunité extraordinaire d'une valorisation des territoires et par sa dimension pédagogique. L'archéologie fascine nos concitoyens et c'est pourquoi il m'apparaît indispensable que le plus souvent possible les travaux archéologiques et leurs résultats puissent faire l'objet d'une action de valorisation en direction d'un large public. Elle aura sans doute toute sa place dans le cadre des manifestations qui verront le jour en 2013 autour de Marseille-Provence, capitale européenne de la culture. Elle doit aussi servir de lien social et de ciment pour l'éducation civique des plus jeunes générations.

Depuis les cinquante dernières années, l'archéologie a fortement évolué dans son cadre juridique, sa pratique et sa doctrine. Elle présente des apports scientifiques considérables comme le montre la publication en 2010 des

Actes du colloque d'Arles organisé pour le cinquantième anniversaire de la création du ministère de la Culture sur le thème de l'archéologie des rivages méditerranéens. De cet ouvrage, on retient des résultats scientifiques importants qui s'inscrivent dans des débats actuels, comme ceux du réchauffement climatique ou encore de l'exhaussement du niveau de la mer. Au fil du temps l'archéologie a trouvé une place au cœur de nos sociétés et des préoccupations collectives dont témoigne par exemple le colloque tenu à Menton en octobre 2010 associant élus et archéologues autour d'un sujet fondamental, celui de l'archéologie et de l'aménagement des territoires.

Enfin je ne saurais oublier que par essence l'archéologie est un excellent ambassadeur de la culture et combien elle favorise par une meilleure connaissance de nos histoires particulières le dialogue entre les pays qui nous entourent. C'est pour cette raison que j'adhère et soutiens pleinement les initiatives prises pour construire des partenariats avec les pays du Maghreb et avec les régions voisines du Piémont et de la Ligurie. Toutes ces entreprises seront le gage d'échanges d'expériences et de réalisations en termes d'étude, de conservation et de valorisation du patrimoine qui donneront encore plus de sens à la place de l'histoire dans l'avenir.

J'adresse donc au nom de l'État mes remerciements à tous ceux qui contribuent professionnellement ou par passion à cette quête de nos racines. Je voudrais tout particulièrement saluer les experts de la commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est dont le mandat de quatre ans s'est achevé fin décembre 2010. Je mesure toute l'importance du travail qu'ils ont pu accomplir, les apports pour le fonctionnement quotidien des services de l'État dans les directions régionales des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon, de Corse, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les acquis pour la recherche archéologique à terre et sous les eaux.

Il appartient maintenant aux archéologues de toutes les institutions et aux associations archéologiques de poursuivre cette belle dynamique et de donner à nous tous la possibilité de reconquérir cette connaissance évanouie de notre passé commun.

Hugues Parant
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

Ce volume marque, comme peut le faire le cycle des saisons, l'empreinte des années qui s'écoulent... Il donne aux archéologues, aux multiples partenaires du service régional de l'archéologie et à un large public une première image des apports de l'activité menée sur le terrain (prospections et fouilles). Il permet de souligner dans cet ensemble quelques-uns des résultats scientifiques les plus significatifs issus de l'archéologie préventive et de la recherche programmée. L'une et l'autre contribuent de manière complémentaire à cette redécouverte de l'histoire du territoire régional et à la conquête de zones privées de données archéologiques récentes.

Ce volume, comme les précédents, permet de mettre d'abord en avant la vitalité de la recherche archéologique. Il me paraît essentiel d'insister sur le fait que professionnels ou amateurs, par leurs engagements et par la qualité de leurs travaux, forment le socle et les caractéristiques régionales de ce que l'on appelle la « communauté archéologique ». Cette dynamique collégiale que marque de manière positive la réalisation de nombreux projets collectifs de recherche est fondamentale pour l'avenir de la discipline. En lien direct avec ce qui précède, on constate avec plaisir combien l'archéologie tient à présent une place remarquable dans le quotidien de nos concitoyens. Il est aussi une très grande satisfaction de voir que l'archéologie continue de retenir toute l'attention du public. Sa présence toujours aussi nombreuse lors des journées portes ouvertes sur les chantiers, à l'occasion de manifestations diverses comme par exemple « les Journées de la Préhistoire » à Quinson (Alpes-de-Haute-Provence) ou bien encore les 400 000 visiteurs venus découvrir au musée départemental de l'Arles antique l'exposition consacrée aux découvertes dans le Rhône en sont des exemples remarquables. Les « Journées de l'archéologie » programmées cette année les 21 et 22 mai donneront sans aucun doute l'occasion de vérifier cet intérêt.

L'archéologie brouillonne des décennies d'après-guerre a désormais laissé place à une organisation administrative plus structurée. Ces progrès ont permis d'effacer largement les tensions et oppositions qui pouvaient exister par le passé entre archéologues, élus et aménageurs. C'est maintenant ensemble, dans le respect des métiers et des responsabilités des uns et des autres, que se construit ce partenariat comme nous avons pu le constater à

l'occasion de la tenue à Menton en octobre 2010 du colloque sur le thème « Archéologie et aménagement des territoires » ou lors de réunions avec des organisations professionnelles.

Durant l'année 2010, dans la perspective de l'intégration dans les directions régionales des affaires culturelles des services départementaux de l'architecture et du patrimoine un nouveau schéma organisationnel a été préparé avec la création d'un pôle patrimoine auquel est rattaché le service régional de l'archéologie. Dans ce dispositif, le service archéologique conserve l'ensemble de ses missions, à savoir : conserver, étudier, sauvegarder, diffuser et valoriser les connaissances.

Sans revenir ici en détail sur l'ensemble des réalisations de l'année 2010, je souhaite mentionner pour la conservation du patrimoine archéologique le remblaiement d'une importante zone de fouilles sur l'oppidum d'Entremont. Cette action de conservation concerne aussi celle des collections archéologiques. Il en est de même des projets d'aménagement de centres de conservation et d'étude. Le dossier le plus avancé est celui de Fréjus (Espace Caquot). Ce sujet de la conservation des collections archéologiques de même que celui des archives de fouilles sont pour les services de l'État parmi les préoccupations majeures. En 2009, une enquête a été initiée sur le statut des collections des fouilles d'époque médiévale menées dans le département du Var dans le but de permettre par la suite la réalisation d'un programme de stabilisation et/ou restauration des collections après leur intégration dans des collections publiques. Des solutions sur le moyen et le long terme devront être recherchées avec le concours des collectivités territoriales dans le cadre du schéma régional proposé en 2008 avec le souci d'une plus grande mutualisation des équipements entre les structures de recherche et de diffusion et l'échelon départemental en particulier. Toutes ces réflexions renvoient également aux obligations qui sont celles des responsables de musées de France pour le plan de récolement de leurs collections.

Sur le plan administratif, le service régional de l'archéologie a complété le dispositif de zonages archéologiques en présentant 26 nouveaux arrêtés, portant ainsi le nombre d'arrêtés de zonages à 236 pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, couvrant une superficie de 118 853 hectares

sur les 3 140 000 que compte la région. L'ensemble de cette documentation est accessible à tous à partir du portail internet de la direction régionale des affaires culturelles. Un effort important a aussi été réalisé en termes de comptabilité pour permettre la transition, dans les meilleures conditions possibles, du fonctionnement de l'archéologie et son adaptation avec l'application informatique Chorus destinée à gérer les dépenses de l'État.

À côté de ces travaux de conservation, le service régional de l'archéologie a soutenu ou initié des études parmi lesquelles on mentionnera celles qui visent à garantir la conservation patrimoniale de sites majeurs comme par exemple la grotte Cosquer (Marseille) avec l'amorce d'un relevé 3D avec, pour certaines zones majeures, des relevés inframillimétriques. Par ailleurs, à la frontière entre conservation et valorisation, on mentionnera deux réalisations : la restauration de la mosaïque découverte à l'îlot Pontillac à Orange (Vaucluse) en vue de son installation au musée archéologique de la ville et le projet de valorisation des vestiges du bassin découvert à Fréjus (Var) lors d'une opération préventive avenue De Lattre de Tassigny, qui devrait être prochainement accessible à la visite.

À la charnière entre conservation et diffusion, le service régional de l'archéologie a mené un travail d'ampleur dans le cadre du plan de numérisation du ministère de la Culture pour faire en sorte que les fonds documentaires de chercheurs et de diapositives conservées par le service (environ 30 000 unités) puissent être numérisés et mis en ligne (cf. Patrimages sur le site de la DRAC PACA). Au total, 6 500 documents ont été traités depuis deux ans. En parallèle, nous avons entrepris la numérisation des rapports de fouilles conservés par le service : à ce jour la totalité des rapports d'opérations archéologiques du département des Alpes-Maritimes a été numérisée, soit plus de 400 rapports. Cette action sera poursuivie en 2011. Afin de ne pas aggraver le retard, je rappelle qu'il a été demandé depuis 2010 à chaque titulaire d'une autorisation de remettre, lors du dépôt des rapports papier, une version numérique (cd-rom ou dvd). Au fil des années les ressources documentaires du service se sont considérablement enrichies grâce à la donation de plusieurs bibliothèques de chercheurs (M. Euzennat, M.-Cl. Amouretti, I. Ganet, M. Paccard, L. Chabot).

L'archéologie régionale se caractérise également par la richesse de ses intervenants tant dans le domaine de l'archéologie préventive que programmée. À cet égard, on soulignera avec grande satisfaction l'engagement des collectivités territoriales marqué par la décision de création de services archéologiques dans le département des Alpes-de-Haute-Provence par exemple, le renforcement des effectifs des équipes, les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément déposées par d'autres collectivités. Dans ce paysage archéologique, le service régional de l'archéologie doit tenir son rôle de coordonnateur de la recherche et faciliter sa diffusion en s'associant aux initiatives des uns et des autres. Durant l'année plusieurs colloques ont été organisés : à Fréjus en octobre s'est tenu le 8^e colloque historique sur « Fréjus romaine, la ville et son territoire », à Marseille en décembre

a été proposée par le Groupement d'anthropologues et d'archéologie funéraire une très riche rencontre pluridisciplinaire sur le thème « Autour du cadavre ». Comme les années précédentes, le service sera aussi à l'origine de manifestations scientifiques à l'instar du colloque international placé sous le patronage du ministre de la Culture prévu à Martigny (Suisse) à l'automne 2011 sur le thème de la conservation et de la valorisation des sites archéologiques. Au service régional de l'archéologie échoit également la mission régaliennne du contrôle de la recherche. Cette responsabilité, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi relative à l'archéologie préventive, nécessite une très grande attention. Compte tenu des évolutions structurelles récentes, c'est à l'évidence l'un des chantiers importants pour l'année qui vient. Cette préoccupation impose que les personnels de conservation et de recherche du service régional de l'archéologie puissent conserver leurs compétences archéologiques par une pratique régulière de terrain et une implication directe dans la recherche. C'est pour cette raison qu'ils sont encouragés à participer aux unités mixtes de recherche et à assumer personnellement des directions de recherche (fouilles ou projets collectifs de recherche). Dans un contexte administratif en pleine mutation, je suis heureusement frappé de constater combien la communauté archéologique montre son sens des responsabilités et sa capacité d'adaptation aux changements en préservant l'essentiel, c'est-à-dire, l'étude et la conservation de ce bien collectif qu'est le patrimoine archéologique. Ces évolutions sont parfois souhaitables, souvent inéluctables.

L'année 2011 sera marquée par de nouvelles modifications administratives importantes que j'ai rappelées précédemment. Cette nouvelle année sera aussi celle du renouvellement des membres de la commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est, le mandat de la précédente commission s'étant achevé au terme en décembre 2010. Je tiens à exprimer au nom de tous nos très vifs remerciements pour le travail accompli bénévolement par les experts. Chacun a pu en mesurer leurs apports constants pour la recherche. Durant cette période, 1 236 dossiers ont été examinés dont 515 concernent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la répartition chronologique suivante : Paléolithique : 37 ; Néolithique : 83 ; Protohistoire : 114 ; Antiquité : 105 ; Moyen Âge/Moderne : 176.

Au terme de cet avant-propos, je voudrais enfin saluer la mémoire de deux de nos collègues décédés durant cette année 2010 : Louis Chabot, pionnier de l'archéologie protohistorique en basse Provence et Jean Gagnepain, directeur du musée de Préhistoire des gorges du Verdon à Quinson (Alpes-de-Haute-Provence), dont la compétence était reconnue internationalement. L'un et l'autre ont été des acteurs de la recherche archéologique qui, avec passion et compétence, ont beaucoup œuvré pour cette cause qui était à leurs yeux essentielle : une meilleure connaissance des hommes qui ont vécu sur les rives de la Méditerranée et dans les Alpes du Sud.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

Résultats significatifs

2 0 1 0

Dans les Alpes-Maritimes à **Roquefort-les-Pins**, une campagne de sondages (PCR ETICALP) à la grotte de **la Péguière**, explorée anciennement sans véritable approche scientifique, a montré que ce gisement conservait une part de sa séquence archéosédimentaire bien plus importante que ne le laissaient craindre les travaux anciens et sa vulnérabilité. Le sondage qui, outre la discrimination des secteurs remaniés des secteurs en place, devait établir un référentiel stratigraphique du site, a distingué au moins deux phases d'occupation, l'une à l'Épigra-vettien ancien et l'autre à l'Épipaléolithique/Mésolithique.

Encore dans le cadre du PCR ETICALP, des sondages sur le site de plein air de **la Bréguée**, à **Roquesteron-Grasse**, inaugurent la documentation d'un site chasséen récent inédit, dans un contexte – la vallée de l'Estéron et ses abords – où le Néolithique demeure méconnu. Un habitat de plaine du Néolithique final à **Saint-Lazare** au **Luc-en-Provence** (Var), installé au bord d'un paléochenal qui a servi de dépotoir, est matérialisé par quelques structures en creux et les restes d'une construction en torchis. Notons dans le **massif des Écrins** (Hautes-Alpes) la découverte exceptionnelle en haute altitude d'un abri orné de peintures rupestres postglaciaires où ce type de site était jusqu'à présent totalement inconnu.

À **Tallard** (Hautes-Alpes), un diagnostic a révélé un habitat structuré de l'âge du Fer I, peut-être en relation avec des structures tumulaires. C'est un intéressant jalon pour ce secteur des Alpes méridionales, assez connu pour ses sites funéraires et ses productions métallurgiques mais mal documenté en sites à vocation domestique ou artisanale pour cette période. Dans les Bouches-du-Rhône, sur l'oppidum des **Caisses de Jean-Jean** à **Mouriès**, le système défensif du rempart principal R1, ayant fait l'objet de recherches entre 1939 et 1942 par Fernand Benoit, a été réétudié. Cette fortification est composée d'un ensemble de murs successifs – du VI^e au début du I^{er} s. av. n. è. –, auxquels sont accolés des espaces d'habitation et de circulation. Le rempart est précédé de quatre fossés constituant des défenses avancées. À **Lançon-Provence**, la fouille du quartier monumental appartenant au sanctuaire chthonien de l'oppidum de **Constantine** s'achève : les structures et niveaux les plus anciens, dont des aménagements à fonction artisanale ou domestique, attestent une occupation gauloise (II^e s./première moitié du I^{er} s. av. n. è.) précédant l'installation du *temenos* du sanctuaire et la construction d'un grand bâtiment à péristyle dans la première moitié du I^{er} s. av. n. è. Une phase d'occupation durant l'Antiquité tardive résulte

d'un réaménagement général, planifié, du quartier antique au début du VI^e s. de n. è. À **Marseille**, une fouille de sauvetage urgent réalisée dans le cadre de la fin du chantier de l'axe littoral, **avenue Vaudoyer**, a livré une occupation inédite du rivage en contrebas du **Panier** : un petit aménagement portuaire antique isolé au pied des falaises littorales de la butte Saint-Laurent. Il s'agit notamment d'éléments d'une cale de halage et d'un important lot d'amphores situé vers le milieu du II^e s. av. n. è. Dans le Var, suite à un diagnostic mené sur 250 000 m² au **Capitou**, 7 km au nord de **Fréjus**, la fouille a livré, dans un secteur, un dépotoir de l'âge du Fer I (céramiques grecques et indigènes, amphores, torchis) provenant d'un habitat proche et, dans un autre, une ferme romaine (fin du II^e s. av. n. è./milieu du I^{er} s. de n. è.). Le premier état est matérialisé par des structures sur poteaux porteurs auxquelles succèdent des constructions en dur. La *pars urbana*, autour d'une cour à *impluvium*, était en partie dotée de sols en béton dont un pavement à décor géométrique qui a été prélevé. En contrebas, sur les rives d'un ancien cours du Reyran, une étude géomorphologique a été menée. Dans le Vaucluse, à **Orange**, la fouille préventive de la nécropole de la **rue Saint-Clément** a révélé des niveaux protohistoriques et les vestiges de plusieurs monuments funéraires associés à plusieurs dizaines de sépultures du Haut-Empire. À **Mondragon**, au lieu-dit **Gagne-Pain**, un diagnostic a mis au jour des niveaux d'occupation de plaine de la fin de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Aix-en-Provence**, au Pont de l'Arc, un ensemble de cinq petits édifices de culte des I^{er}-II^e s. apr. J.-C., érigés sur une terrasse ancienne dominant le lit de l'Arc et, vraisemblablement, en bordure de la voie Aurélienne, apporte les premiers témoignages tangibles d'une occupation antique en bordure du cours d'eau. Les dynamiques complexes d'érosion et apports sédimentaires dans ce secteur ont été mieux comprises. Dans la propriété des **Petites Sœurs des Pauvres**, au croisement des avenues Jean-Dalmas et des Minimes, a été repérée une portion de l'enceinte du Haut-Empire longée par une voie extérieure rejoignant la porte de la voie Aurélienne, dont l'une des tours a été aperçue au carrefour des avenues en question lors de travaux de détournement de réseaux. À **Arles**, le diagnostic de la **Gare Maritime** a incontestablement fait avancer la connaissance de la topographie urbaine antique en rive droite du Rhône. L'importante superficie décapée, les prospections électriques et les carottages ont permis une approche spatiale pertinente de l'extrémité méridionale

du quartier antique. Connue jusqu'alors par les découvertes anciennes de l'avenue de Camargue, l'organisation urbaine se met en place dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., avec un habitat rapidement remplacé (dès le II^e s.) par des constructions plus vastes pouvant se rapporter à des entrepôts ou ateliers donnant sur une voie nord-sud longeant le Rhône. Entre ce dernier et la voie prennent place de puissantes constructions dont le plan et la fonction n'ont pu être approchés. Le bâtiment est incendié au III^e s. mais, plus au sud, des occupations organisées perdurent jusqu'au V^e s. Le sauvetage de la **place Jean-Baptiste-Massillon** a révélé un ensemble architectural antique exceptionnel dans les caves d'un immeuble : deux rangées de puissantes arcades construites parallèlement au fleuve qui auraient été élevées dans le courant du I^{er} s. apr. J.-C. et dont on ignore la fonction. L'étude sédimentaire a montré qu'à l'endroit de la fouille le pied des piles pouvait être ennoyé par les crues du Rhône. En arrière de ces structures prend place un mur à la fonction initiale inconnue. L'espace entre les arcs commence à être comblé par des apports de limons dès le II^e s. apr. J.-C. Le processus s'accélère ensuite par l'apport de remblais entre les arcs et en arrière du mur. Divers sols de circulation ont été identifiés sur ces remblais. En arrière du mur qui joue maintenant le rôle de soutènement est installé un vaste dallage (seconde moitié du IV^e s.). Preuve d'un programme monumental développé très tôt, qui renouvelle notre perception de la rive du fleuve au cours de l'Antiquité. Dans le Var, à l'est de l'agglomération de *Matavo*, une nécropole antique a été fouillée le long de la voie Aurélienne à la **Grande Pièce (Cabasse)**, avec un enclos et plusieurs monuments funéraires (des incinérations et une inhumation sous double bâtière maçonnée dotée d'un conduit à libations) datés entre le II^e et le début du III^e s. Une fouille exiguë (180 m²) à **Aubenas 3** a révélé dans un secteur clé de la ville antique de **Fréjus**, entre le forum et le quartier résidentiel du Clos de la Tour, des constructions organisées le long d'une voie décumane dans le premier tiers du I^{er} s. de n. è. Elle a montré l'évolution de ce quartier voué entre la seconde moitié du II^e et le début du III^e s. à des activités artisanales (teinturerie). Dans le Vaucluse, à **Orange**, les sondages du **boulevard Daladier** ont atteint – découverte importante – un tronçon du rempart septentrional de la ville antique auquel était adossé un établissement thermal. À **Cavaillon**, a été fortuitement découvert un lot de plus de 300 deniers du Haut-Empire. Deux fouilles préventives des Hautes-Alpes ont livré des résultats d'un très grand intérêt : dans le **centre de Montgenèvre**, où ont été trouvés pour la première fois des vestiges de l'agglomération gallo-romaine de cette commune, vraisemblable relais routier et sanctuaire sur le site de ce fameux col alpin qui a constitué l'un des principaux points de passage de la voie reliant la Gaule à l'Italie ; à **La Bâtie-Montsaléon**, la fouille d'un quartier cultuel recelant plusieurs fanums va renouveler notre connaissance de cette agglomération antique. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la recherche du lieu de trouvaille de l'auxiliaire de **Vachères** a été l'occasion pour le musée Calvet de faire avancer une étude (prospections et sondages) d'une zone de nécropole.

Dans le même département, à **Riez**, s'est poursuivie l'étude du **baptistère** paléochrétien installé, selon le

fouilleur, dans une salle thermale d'un grand gymnase. Aux **Quatre Tours**, à **Villeneuve**, un ensemble de bâtiments gallo-romains courant sur six siècles a été sondé et un plancher du VI^e s. dégagé. Dans les Bouches-du-Rhône, à **Fos-sur-Mer**, un ensemble de carrières associé à un réseau de voies de circulation a été mis au jour sur un promontoire dominant les étangs de **Lavalduc** et de **l'Engrenier**. L'exploitation la plus ancienne est datée de l'Antiquité tardive. À **Graveson**, dans l'emprise de la **ZAC du Sagnon**, une fouille préventive a livré un tronçon de la *via Agrippa* et deux zones funéraires : l'une, au nord, présente des inhumations en coffres de pierres ou de tuiles de l'Antiquité tardive, l'autre, au sud, des crémations des I^{er} et II^e s. de n. è. et des inhumations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. En **Camargue**, une fouille programmée du vaste site (4 ha) de la **Montille d'Ulmet**, en bordure d'un chenal du Rhône, a permis de percevoir la topographie générale de cette petite agglomération portuaire, composée de bâtiments et d'un débarcadère, ayant fonctionné jusqu'aux V^e-VII^e s. apr. J.-C.

À **Aix-en-Provence**, encore dans l'emprise des **Petites Sœurs des Pauvres**, débordant de l'enceinte antique, a été mis au jour un ensemble complexe de constructions médiévales se rapportant à la ville des Tours. Au **Verdelet**, à **Lamanon**, un site de type castral fait l'objet d'une fouille programmée ; occupé aux XI^e et XII^e s., il est organisé autour d'un quartier sommital protégé par un fossé défensif. La fouille a mis en évidence des ensembles bâtis semi-rupestres avec des élévations maçonnées. L'étude de la **Tour d'Argent à L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse) a retracé l'évolution d'une maison forte urbaine qui a conservé une partie de ses volumes et de son décor romans. L'opération menée au château du **Castellet** (XIII^e s.) à **Allemagne-en-Provence** (Alpes-de-Haute-Provence) a vu se terminer la fouille de l'*aula*. L'étude fine des appareils liés à la présence de nombreux décors de gypserie a pu aboutir à une proposition de restitution du bâtiment. Le mobilier métallique très abondant comprend des éléments d'armement. Un four à pain et une forge complètent l'installation. Un silo ou réserve d'eau a commencé à être dégagé sur 4 m de profondeur

À **Toulon** (Var), le cimetière **Saint-Roch**, utilisé entre 1709 et 1829, a été fouillé sur 300 m². Cet espace organisé en allées à rangs simples ou doubles a livré cinquante-quatre sépultures orientées nord-sud, avec des inhumations en pleine terre ou en cercueils de bois, multiples ou doubles, les corps parfois superposés ou tête-bêche. L'origine des individus, provenant notamment de différents hôpitaux de la ville et du bain, explique sans doute ces particularités.

Le programme de numérisation triennal des collections archéologiques du **moyen Verdon** a donné lieu à deux appels à projet fructueux sur les séries de **L'Escale** et de **Riez** : les objets métalliques (1 200 unités) ont été prioritairement photographiés et mis en ligne sur le site web culture.fr (collections) ; d'autre part, les objets récoltés par Pierre Martel (670 boîtes) et déposés par Alpes de Lumière et la commune de Vachères au **centre de conservation et d'étude de Riez** sont entrés dans une phase de conditionnement et de saisie des fiches originelles.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau général des opérations autorisées

2 0 1 0

| | Alpes-de-Haute-Provence | Hautes-Alpes | Alpes-Maritimes | Bouches-du-Rhône | Var | Vaucluse | Inter-départemental | TOTAL |
|--|-------------------------|--------------|-----------------|------------------|-----------|-----------|---------------------|------------|
| Sondage (SD) | 2 | 1 | 3 | 6 | 8 | 6 | | 26 |
| Fouille préventive (SP) | | 2 | 4 | 11 | 7 | 5 | | 29 |
| Fouille préventive d'urgence (SU) | 1 | 6 | 1 | 11 | 3 | 5 | | 27 |
| Opération préventive de diagnostic (OPD) | 10 | 7 | 18 | 65 | 29 | 17 | | 146 |
| Fouille programmée (FP) | 3 | 1 | 5 | 10 | 2 | 5 | | 26 |
| Prospection diachronique (PRD) | 1 | 2 | 7 | 2 | 7 | 2 | 4 | 25 |
| Prospection thématique (PRT) | | 3 | 3 | 3 | 1 | 1 | | 11 |
| Prospection avec détecteur de métaux (PRM) | | 1 | 3 | 1 | | | | 5 |
| Prospection avec matériel spécialisé (PMS) | 1 | 1 | 1 | 2 | | | | 5 |
| Relevé d'art rupestre (RAR) | | | 1 | 1 | | | | 2 |
| Projet collectif de recherche (PCR) | | | 2 | 5 | 2 | 1 | 3 | 13 |
| Programme d'analyses (PAN) | | 2 | | | 5 | | | 7 |
| Etude documentaire (DOC) | | | | | 1 | | | 1 |
| TOTAL | 18 | 26 | 48 | 117 | 65 | 42 | 7 | 323 |

